



Comité Régional d'Orientation et de Suivi
Ajaccio – 18 décembre 2013

Etaient présents

Jean-Pierre LILAS
Thomas CLEMENT
Emmanuelle LARIVIERE
Cécile CLAUS

Isabelle CLEMENCEAU

Muriel DE BASQUIAT
Joseph MATTEI
Christian BERLAND
Annick HAVET
Christophe MARRON
Michaël LECAT
Lucile RIMBAULT

Joseph COLOMBANI
Jean-Jacques FIESCHI
Jean-Marc VENTURI
Marie-Noëlle CULIOLI
Isabelle MILLELIRI
Jean-Philippe MICAELLI
Daniel PAPINI
Rita OUAIRI
Marie-Vincente RISTORI

Françoise SPINOSI
Frédéric MORACCHINI

Frédéric MORTINI

Emmanuel BLOQUEL
Iahmad BLOQUEL
Gilles TISON
Philippe KREITER
Lugdivine BOBONE

Pierre-Toussaint GAFFORY
Sébastien MERCURI
François FONDACCI

DRAAF – Directeur
DRAAF – Chef du SRAL (Service Régional de l'Alimentation)
DRAAF – SRAL – Chef de projet écophyto
DRAAF – Adjointe du chef du SRFD (Service Régional de la Formation et du Développement)
DREAL – Adjointe du chef du Service Biodiversité, Eau et Paysages
Correspondante Ecophyto en DREAL
ARS
DDCSPP 2A
DDCSPP 2B
FREDON – Président
FREDON – Directeur
FREDON – Animatrice ZNA

CRA – Président
CRA – Elu
CDA 2B – Elu
CDA 2A – Elue
CRA – Animatrice interfilière axe 5
CRA – Animateur Ecophyto
CDA2A – Chef du service agro-environnement
CDA2A – Chargée de mission environnement
CDA 2B – Ingénieur Réseau DEPHY Fermes

ODARC
ODARC

FRCA

INRA de Corse
INRA de Corse
INRA / AREFLEC / Corsic'Agropôle
INRA / AREFLEC / Corsic'Agropôle
CRVI de Corse

Jeunes Agriculteurs
Jeunes Agriculteurs
Jeunes Agriculteurs

Etaient excusés

Hélène BERETTI
Cyril GIUNTINI
Noël SPITZ
Marc LIOTARD
Jean-Luc CABAU
Michel ROUX
Laetitia HUGOT
Serge CALENDINI
Virginie GUIDICELLI
François CASABIANCA
Gilles BENAOUF
Gilles SALVA

CRA - CDA 2B - Directrice
CDA2B – Chef du pôle végétal
EPLEFPA Sartène
EPL Borgo
EPL Borgo
Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse
Conservatoire Botanique National de Corse
OEC
OEC
INRA – Président du centre INRA de Corse
CIVAM Bio Corse
CRVI de Corse

Jean-Pierre LILAS précise que le dossier remis aux participants contient un point presse du Ministre de l'Agriculture confortant le plan Ecophyto à la suite du Comité National D'orientation et de Suivi qui s'est tenu le 09 décembre dernier. Le plan Ecophyto en Corse a atteint un rythme de croisière Il s'inscrit pleinement dans le développement d'une agriculture doublement performante, alliant compétitivité et respect de l'environnement,

VOLET TECHNIQUE : Gouvernance régionale

Voir diaporama présenté par Emmanuelle LARIVIERE, joint au présent compte-rendu.

Un bilan des actions réalisées en 2013 et des objectifs poursuivis en 2014 est réalisé au travers de la présentation des différents comités et groupes de travail régionaux existants en Corse.

Une trame générale est présentée par Emmanuelle LARIVIERE, et le travail de chaque groupe est exposé par son animateur (voir les 7 présentations correspondantes jointes).

La validation de ces exposés par les membres du CROS présents permettra, en fin de séance, de valider le Plan d'Action Régional (PAR).

CROS restreint (axe 8)

Emmanuelle LARIVIERE rappelle que le CROS restreint a été institué lors du précédent CROS ; sa composition est rappelée et à cette occasion les personnes présentes autour de la table sont présentées. L'absence de représentant des lycées agricoles, de l'OEC et de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse est regrettée.

Le CROS restreint s'est réuni le 13 juin 2013, et se réunira autant que de besoin en 2014, sous la présidence du DRAAF (animation par le chef de projet Ecophyto).

Groupe indicateurs (axe 1)

Ce nouveau groupe, qui s'est réuni pour la 1^{ère} fois le 17 octobre 2013, est présenté par Emmanuelle LARIVIERE.

Les indicateurs les plus adaptés pour la région Corse ont été choisis (un tableau récapitulatif a été construit) ; sur cette base un projet de note de suivi régionale sera rédigé en janvier (à partir des retours de données des différents acteurs du plan) et examiné en février lors d'une seconde réunion du groupe indicateurs.

Le NODU régional n'est toujours pas disponible ; un projet d'observatoire des ventes par code postal de l'utilisateur final est en cours d'examen au niveau nationale. Les 1ers résultats devraient être disponibles en mars 2015.

Objectif 2014

Elaborer une note de suivi régionale du plan de façon concertée entre les différents partenaires.

Comité Régional d'Epidémiosurveillance, CRE (axe 5)

Ce comité se réunit très régulièrement depuis la mise en œuvre du plan Ecophyto ; en 2013, il s'est réuni deux fois, les 12 mars et 17 octobre.

Il est présidé par la CRA et animé par Isabelle MILLELIRI, animatrice interfilière qui présente en séance le bilan des actions 2013 et les perspectives 2014.

Validation :

- Du principe et de la composition du "comité de relecture des BSV" qui consiste en fait en une expertise a posteriori sur le fond et la forme des BSV de l'année écoulée. Il s'agit d'un « cran de plus dans la cohérence du BSV » selon Jean-Pierre LILAS.
- De la participation de nouveaux partenaires (Civam bio et distributeurs) au CRE.
- Des indicateurs spécifiques à l'axe 5 pour la rédaction de la note de suivi.

Emmanuelle LARIVIERE présente brièvement les résultats du **contrôle de second niveau**.

Le nombre d'écart n'est pas forcément alarmant mais doit plutôt être considéré comme un fil conducteur dans l'amélioration de l'épidémiosurveillance. L'ensemble des écarts est présenté en CRE.

A noter :

- La date de signature des conventions tripartites encore trop tardive.
- L'absence d'animateur pour le domaine grandes cultures (700 à 800 ha maïs et 200 ou 300 d'autres céréales maïs demande porte surtout sur les fourrages).

Isabelle MILLELIRI précise que la filière "Gdes cultures-fourrages" devrait être créée en 2014 ; un technicien du GRPF (Groupement Régional des Producteurs de Fourrage) de Corse devrait intégrer le réseau d'épidémiosurveillance

- Une sous-représentativité du réseau d'observation dans le Sud pour les filières viticulture et oléiculture.

Pour le contrôle de second niveau 2014, l'appui d'un expert technique national a été sollicité et devrait intervenir en mars.

Objectifs 2014

Mettre en place la filière "Grandes cultures".

Elargir le réseau "ZNA" et consolider le réseau "Viticulture".

Prendre en compte les conclusions du comité de relecture des BSV 2013, celles de l'enquête de satisfaction et celles de l'expert technique national (appui au contrôle de second niveau).

Evaluer le lien BSV-conseil.

Etablir la liste de tous les organismes suivis dans le cadre de la surveillance biologique du territoire.

Groupe formation (axe 4)

Ce groupe s'est réuni à 3 reprises en 2013 ; il est animé par l'adjointe du chef du Service de la Formation et du Développement de la DRAAF, Cécile CLAUS.

Un bilan des formations réalisées en 2013 dans le cadre du certiphyto est présenté.

Frédéric MORTINI salue le travail de formalisation et coordination qui a été fait mais souligne que la proportion d'agriculteurs formés reste faible *a priori*.

Jean-Pierre LILAS rappelle que Jean-Jacques FIESCHI avait souligné en 2012 qu'environ 900 exploitants étaient concernés (Vivea considère que 2500 à 3000 doivent l'être mais en pratique seule une partie des exploitants agricoles sont vraiment concernés) ; on a fait au mieux un tiers du chemin pour l'instant.

Rita OUAIRY rappelle que des communications conjointes par les 2 chambres par spot radio et presse écrite ont été réalisées cette année, des courriers ont été envoyés.

Frédéric MORTINI rappelle l'échéance du 01/10/14 qui empêchera les agriculteurs d'acheter des produits phytosanitaires s'ils ne disposent pas de leur certiphyto.

Daniel PAPINI ne pense pas que l'objectif sera atteint.

Jean-Pierre LILAS considère qu'il faut bien définir la cible à atteindre (nbre d'exploitants concernés) pour évaluer si le dispositif en place sera suffisant ou non.

Il est décidé de réunir un groupe formation dès le début d'année 2014 pour mettre en place tous les moyens disponibles pour que l'ensemble des agriculteurs concernés soient formés.

Par ailleurs, Cécile CLAUS a rencontré les équipes éducatives de l'EPL de Sartène pour adapter les formations, notamment en application de la circulaire du 23 janvier 2008 (Recommandations pédagogiques concernant l'enseignement relatif aux produits phytopharmaceutiques).

Objectifs 2014

Mettre en place une stratégie de formation permettant de toucher l'ensemble des acteurs concernés par le dispositif certiphyto.

Harmoniser les contenus de formation (Certiphyto et équivalences).

Copil DEPHY-action 16 (axe 4)

Présentation par Jean-Philippe MICAELLI, animateur Ecophyto en CRA.

Focus sur le groupe de Fermes DEPHY en agrumiculture ; présentation par Marie-Vincente RISTORI, ingénieur réseau DEPHY.

Le groupe de fermes Corse fait partie des 21 groupes nationaux en arboriculture (en tout, 186 groupes toutes filières confondues) ; il se compose de 12 exploitations, dont une bio.

MVR explique que la démarche ECOPHYTO est évaluée par rapport à l'IFT. Même en Bio, on peut utiliser quelques produits phytosanitaires et l'important est de voir l'évolution. De plus, cela sert dans une dynamique de groupe. C'est pourquoi un agrumiculteur bio a été accepté dans le réseau.

Les différentes actions menées en 2013 sont présentées : diagnostic de chaque exploitation et formulation du projet de chaque agrumiculteur, bilan des pratiques (point zéro), démonstrations (désherbage mécanique, application de kaolin contre les cicadelles vertes), journée d'échanges avec le réseau DEPHY oléiculture de PACA...

Les perspectives 2014 sont exposées.

Objectifs 2014

Réunir le comité de pilotage DEPHY-action 16 en septembre pour l'ensemble du dispositif.

Veiller à la concertation régulière des différents acteurs des projets DEPHY et action 16.

Evolution du rôle de l'ingénieur réseau DEPHY Fermes vers plus d'animation du groupe d'agrumiculteurs.

Projet de recherche Cors'Aphy (axe 3)

Présentation par Philippe KREITER du projet retenu dans le cadre de l'appel à projet Ecophyto lancé par la Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité (FRB).

Ce projet est mené par l'INRA PACA, INRA San Giuliano et l'AREFLEC.

Il porte sur l'incidence des lâchers d'Aphytis sur la biodiversité, et se déroulera sur deux années, 2014-2015.

Un lien sera naturellement fait avec les projets DEPHY EXPE, Fermes et action 16.

La question de l'impact sur les MAET est posée ; les exploitants utilisant des méthodes alternatives pourraient-ils perdre le bénéfice de leurs aides en fonction des conclusions des recherches ?

Groupe ZNA, Zone Non Agricole (axe 7)

Ce groupe s'est réuni pour la première fois le 14 novembre 2013. L'animatrice ZNA de la FREDON, Lucile RIMBAULT, présente les travaux menés et les perspectives 2014.

Elle précise que des actions ont été engagées avant même la réunion du groupe de travail : élaboration d'une plaquette à destination des jardiniers amateurs par la CDA 2A, enquête réalisée par la FREDON auprès de toutes les communes de corses sur leurs pratiques d'utilisation des produits phytosanitaires, enquête de l'OEC auprès des distributeurs de produits phytosanitaires à destinations des amateurs.

Objectifs 2014

Recenser les compétences et les actions existantes.

Identifier les acteurs impliqués et les mobiliser par la promotion d'événements ou des actions de communication.

Etablir un plan d'action.

Evolution du GRAP (axe 2)

Le GRAP s'est réuni à 3 reprises et a abouti à un plan d'actions finalisé. Il est proposé de redistribuer ces différentes actions techniques dans les groupes de travail existants pour éviter toute réunion inutile de groupes redondants entre eux.

Les conséquences sont :

- Disparition du GRAP en tant que tel ; les modalités de financement d'actions pourront être examinées autant que de besoin lors de CROS restreints.
- Le sous-groupe de suivi de la pollution des eaux prend le statut de groupe de travail à part entière, le groupe SPEPP (Suivi de la Pollution des Eaux par les Produits Phytosanitaires), animé par la correspondante Ecophyto en DREAL, Muriel DE BASQUIAT.
- Les actions relatives à la mise en place d'un dispositif complet de gestion des effluents et au soutien financier à l'équipement en matériel agricole sont rattachées à un groupe Bonnes Pratiques Agricoles, BPA, animé par la chambre d'agriculture.

Groupe BPA : proposition de composition présentée par Emmanuelle LARIVIERE.

Ce groupe assure le suivi de mise en place d'actions favorisant un équipement des agriculteurs en matériel performant mais aussi plus sûr pour l'utilisateur. Ses travaux seront donc en lien avec ceux du réseau DEPHY et action 16, dans son rôle de démonstration et d'information des acteurs agricoles, mais aussi avec l'axe 9 du plan Ecophyto, consacré à la santé et à la sécurité de l'utilisateur de produits phytosanitaires, encore peu exploré en Corse. Cette thématique doit être approfondie, le plan Ecophyto s'orientant au niveau national vers les enjeux de santé publique.

Objectif 2014

Trouver un financement pour les actions d'amélioration du parc de matériel agricole en liaison avec le PDRC.

Suivi des actions d'ores et déjà engagées dans le cadre de l'axe 9.

Réflexion sur un développement de cet axe du plan encore peu exploré en Corse.

Groupe SPEPP, en charge de l'accompagnement de la mise en place

- du réseau de suivi des pollutions des eaux par les produits phytosanitaires, qui doit se déployer en 2014,
- du diagnostic des points de captage mené par les chambres d'agriculture.

Focus sur les travaux d'ores et déjà menés par la CDA 2A : présentation Rita OUAIRY.

(Des travaux ont été engagés également par la CDA 2B mais n'ont pas été présentés en séance, faute de temps. La présentation prévue est cependant jointe au présent compte-rendu).

Pour que ces travaux puissent être poursuivis et menés à bien, un accompagnement par l'AERMC est indispensable. Les membres du CROS soutiennent la demande qui sera adressée par les chambres et l'ARS auprès de l'Agence de l'Eau. Un suivi sera réalisé dans le cadre du groupe SPEPP.

Objectifs 2014

Mettre en œuvre le réseau de suivi des pollutions des eaux par les produits phytosanitaires.

Avancer le diagnostic des points de captage.

Le CROS valide la nouvelle organisation : disparition du GRAP au profit du CROS restreint et des groupes techniques existants (avec création des groupes BPA et SPEPP).

VOLET FINANCIER : Gouvernance régionale

Convention ONEMA-CRA (Axe 5 : surveillance biologique du territoire)

Isabelle MILLELIRI présente le bilan financier 2013 ; le financement des actions a été réduit à un taux de prise en charge par l'ONEMA de 78% (contre 80% jusque là).

Il est important que le budget alloué soit consommé.

Le budget 2014 a en effet été calculé sur la base de l'enveloppe 2012, non totalement consommée. Une rallonge a cependant été obtenue pour 2014, sur la base de négociations serrées (la création d'une filière "grandes cultures" a été notamment avancée, ainsi que le développement du réseau d'observation en ZNA et en viticulture) ; on est ainsi passé, pour l'épidémiosurveillance, de 147 000 € initialement prévus à 170 500 €, soit environ 190 000 € pour la surveillance biologique du territoire (contre 198 700 € en 2013).

Convention ONEMA-CRA (Axe 8 : communication et animation du plan)

Jean-Philippe MICAELLI présente notamment le budget relatif aux actions de communication.

En 2014, le forfait alloué à la région Corse passe de 24 366 € à 40 406 €, mais en plus des actions de communication, sont éligibles des actions techniques relatives à l'axe 9 du plan (Santé et Sécurité de l'utilisateur).

L'appel à projet sera lancé dès début janvier cette année avec examen des projets en CROS restreint à la mi-février.

Régionalisation de la gestion de DEPHY Fermes (Axe 2)

La gestion administrative du réseau DEPHY Fermes, jusque là nationale devient régionale à partir de 2014. Une convention ONEMA-CRA sera donc établie pour l'axe 2.

Autres voies de financement envisageables

Pour les actions régionales techniques jugées prioritaires en 2014, un financement par l'AERMC peut être sollicité, mais il est indispensable d'intégrer les actions concernées du X^{ème} programme de l'AE dans le PDRC.

Françoise SPINOSI précise qu'un groupe de travail entre l'agence de l'eau et l'ODARC doit se réunir pour étudier la question de l'intégration des mesures du X^{ème} programme. Elle indique que cette thématique environnementale s'inscrit dans les orientations du prochain PDRC votées par l'Assemblée de Corse, mais la forme n'est pas encore définie. Il est encore un peu tôt pour se prononcer.

L'Union Européenne tend vers une diminution du nombre de mesures, sans rétrécissement cependant du champ de l'action. Des modalités d'intervention spécifiques restent donc envisageables.

Avec l'Agence de l'Eau, le plafond de financement est de 75% contre 50%, d'où l'intérêt de l'associer pour avoir un levier financier efficace.

VALIDATION DU PLAN D'ACTION REGIONAL

L'ensemble du plan d'action a été présenté au travers des différentes interventions. Emmanuelle LARIVIERE présente les annexes de ce plan :

- un tableau récapitulatif des différentes actions par axe du plan,
- un tableau des échéances fixes,
- un planning présentant chaque année les avancées du plan, par axe : réunions organisées, actions de communication, bilans et documents produits...

Le plan d'action régional est validé ; il sera mis en ligne sur le site internet de la DRAAF hébergé par la Préfecture de région.

En conclusion des travaux du CROS, Jean-Marc VENTURI se félicite du travail accompli et de l'implication des salariés des chambres d'agriculture. Il rappelle l'importance de cette certification pour l'image donnée et donc pour son incidence commerciale. Il souhaite que cette action se prolonge aussi efficacement.

Jean-Pierre LILAS lève la séance en souhaitant que le prochain CROS ait bien lieu en Haute-Corse, à Corsic'Agropôle.

Le directeur régional de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt de Corse

Jean-Pierre LILAS